

(ASHow)
(Trs.AH)

COPY.

Lloyd's Register of Shipping,

71, Fenchurch Street, E.C. 3.

Le 31 Decembre, 1925.

Messieurs,

S,
J'ai bien reçu en son temps votre lettre du 11 courant, relative a votre vapeur "VILLE D'ETAPLES", et je l'ai soumise a la consideration du Comite a sa reunion d'aujourd'hui. En reponse, je suis charge de vous faire savoir qu'en vue de votre annonce, des instructions ont ete donnees pour que la cote du navire soit retiree du Registre du Lloyd, et remplacee par le signe de trois points (...), indiquant qu'elle a ete retiree a la demande des armateurs.

Je dois ajouter qu'en vue du retrait de la cote du navire, l'annotation du franc-bord assigne par le Comite, et le tirant d'eau qui y correspond, seront egalement retires, et par consequent, le certificat de franc-bord est annule et devrait etre retourne aux Bureaux de la Societe a Londres.

Veuillez agreer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments distingues.

Adjoint au Secretaire.

A la Societe Etaploise de Transports Maritimes,

ETAPLES-SUR-MER. France.

© 2021

Lloyd's Register
Foundation